

FLASH NOTATIONS 2011 EN ECT

UN DEBUT DE REPONSE...

Avec 417 emplois en reclassement sur les 750 apports de 2010 dans les ECT, la Direction vient de décider de mesures loin de satisfaire toutes les attentes permettant de corriger les injustices que subissent les ASCT comme les cheminots en reconversion.

Cependant, devant les arguments de la CGT, elle décide :

- D'ajouter 35 niveaux B2 supplémentaires sur la notation 2011.
- Pour la notation en qualification 2011, de ne pas tenir compte des reconversions entrées en 2010 et donc de procéder aux remplacements de tous les postes vacants en qualification.
- De laisser en commission de notation 1 ou 2 changement(s) de niveau pour chaque qualification (pris sur le contingent normal) pour permettre l'examen de certaines situations.
- De nommer hors compte les reconversions qui ont un impact sur les contingents prioritaires des listings en

position selon 3 principes ordonnés comme suit :

- 1) Repérer les positions qui doivent être attribuées hors compte au titre du RH910 (reconversion dont l'emploi a été supprimé) ;
- 2) Examiner si l'intégration de reconversion sur chaque position apporte un effet positif sur le nombre de position à attribuer ;
- 3) Nommer hors-compte les situations non réglées pour les points 1) et 2).

Une note de cadrage sera adressée à tous les DET par la DDT.

Pour la CGT :

- Les cheminots n'ont pas à subir les conséquences de la politique de la Direction sur leur déroulement de carrière !
- Les réductions massives d'emploi contraignent les cheminots à une mobilité professionnelle et géographique !
- Les critères managériaux à « la tête du client » freinent considérablement les déroulements de carrière !
- Les insignifiantes augmentations de salaire conduisent à « la course aux notations » pour compenser la baisse du pouvoir d'achat !

C'est sur ce constat que la CGT est intervenue auprès de la Direction des Trains pour obtenir ces mesures.

Le niveau de l'emploi, la qualité de la formation et un management respectant l'ancienneté sont des principes incontournables pour garantir un déroulement de carrière harmonieux à l'ensemble des ASCT.

C'est entre autres, la bataille que les cheminots ont menée en 2010 et que la CGT avec ses délégués continuera à impulser et à mener à tous les niveaux de l'entreprise.

D'ores et déjà, la Fédération CGT des cheminots appelle ses militants à s'emparer des annonces de la Direction des Trains pour qu'elles s'appliquent correctement dans les ECT et de faire du 22 février 2011 une grande journée de mobilisation dans les ECT pour les salaires, l'emploi et les conditions de travail.